

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES
MÉDECINS DE ROUEN

ROUEN, le 29 Décembre 1897.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Notre Association professionnelle a accepté en principe les propositions de l'*Association mutuelle des Femmes de Rouen*. Je vous prie de bien vouloir me retourner le billet d'adhésion ci-joint si vous en acceptez les conditions.

Veillez, Monsieur et cher Collègue, agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président,

D^r BRUNON.

MEDECINS DE ROUEN

Paris, le 23 Mars 1892.

Messieurs et mes Collègues,

Je vous prie de vouloir bien agréer, à ce sujet, les
 remerciements de l'Association Médicale des Femmes de
 Rouen, de votre lettre en date du 17 courant, par laquelle
 il m'avez fait connaître les conditions.

Je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance
 de mes sentiments les plus distingués.

Je suis,

Dr BRUNO

Je soussigné, docteur

Membre de l'Association professionnelle des Médecins de Rouen, déclare m'engager à donner mes soins aux Membres de l'Association mutuelle des Femmes de Rouen, et accepter les conditions suivantes :

1° Mes honoraires pour visite à domicile ou consultation chez moi sont fixés au taux uniforme de 3 francs ;

2° L'Association des Femmes de Rouen n'est pas responsable du paiement de ces honoraires.

Rouen, le

Signature

Adresse :

Monsieur le Docteur Binnon

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES MEDECINS DE ROUEN

Rue de l'Hôpital, 1

ROUEN